



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Relations du travail

Fiche du métier

Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur



DESCRIPTION DU MÉTIER

- Installe, répare, modernise et entretient des systèmes de déplacement mécanisés, tels que des ascenseurs à traction et hydrauliques, des escaliers mécaniques et des tapis roulants, selon les exigences des normes en vigueur.¹

Carrières Construction, édition 2019-2020, Direction des affaires publiques et des communications, Commission de la construction du Québec, en ligne : https://www.ccq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Communications/Metiers/metiers_occupations.pdf (consulté le 4 novembre 2020).

CONDITION D'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

- Préalable scolaire catégorie 1 + carte ASP Construction

EMPLOI

- Âge moyen du mécanicien d'ascenseur (2020) : 39,1 ans
- Âge moyen pour l'ensemble des métiers (2020) : 39,1 ans

	OUTAOUAIS	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Jours bassin ouvert*	Ouvre fréquemment (+ de 24x/an)	S.O.
Moyenne des heures du métier*	2018 : 788 heures Projection 2022** : 590 heures	2018 : 1554 heures 2020 : 1359 heures
Nombre de salariés dans la région (apprentis/compagnons)	26	Compagnons : 828 Apprentis : 404
Nombre supplémentaire de personnes pour combler l'offre et la demande dans les prochaines années (2019-2028)**	0	295
Émissions de certificats de compétence en 2020 (diplômés/bassin)	0 diplômé 1 non diplômé	12 diplômés 36 non diplômés

* Référence de janvier 2021 à décembre 2021.

** Données provenant du Rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, *Analyse prospective de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, 2019*.

FORMATION ACADÉMIQUE

	OUTAOUAIS	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Taux d'inscriptions au DEP régional (moyenne 2013-2018)	0 inscription	94 inscriptions
Coordonnées	S.O.	
Estimation des besoins de diplômés	S.O.	60 diplômés

* Reconnaissance des acquis.

CONSTATS RÉGIONAUX

- L'industrie de la construction ainsi que le métier dans la région constituent des aspects à promouvoir auprès des jeunes et des personnes en réorientation de carrière.
- Selon les types travaux, ceux-ci peuvent être réglementés par la Commission de la construction du Québec ou non réglementés. Lorsque les travaux sont non réglementés, les données sur les heures travaillées n'apparaissent pas dans la fiche.
- La moyenne d'heures est affectée par une multitude de facteurs (ex. : rénovation domiciliaire, temps partiel volontaire, début de carrière en milieu d'année, taux de roulement, double certificat de compétence, etc.). À noter que plus de 70% de la main-d'œuvre font plus de 1200 heures par année rapportées à la Commission de la construction du Québec.
- Mécanicien d'ascenseur : le programme d'étude d'électromécanique devrait être une des voies d'accès pour le métier de mécanicien d'ascenseur.
- Outaouais : la majorité de la main-d'œuvre est appelée à travailler au Québec et en Ontario. Le nombre d'heures mentionné plus haut n'inclut pas les heures travaillées en Ontario.

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX DU MÉTIER

Association canadienne des entrepreneurs en ascenseurs
Mme Catharine Bothwell, directrice générale – Est du Canada
T. : 905 446-0327 | C. : office@ceca-acea.org

Association de la construction du Québec
Conseillers en relations du travail
T. : 1 866 939-2271 | C. : directionrt@acq.org